



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **24 octobre 2023** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruneau Hébert
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Julie Rodrigue
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet
Siège #5 - Daniel Poirier

Le maire de la municipalité, monsieur Daniel Gendron, est absent

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Richard Grenier. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorière est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par le maire suppléant de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus ont reçu leur convocation en main propre selon les exigences de la Loi.

23-10-371

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - Embauche de madame Isabelle Cameron afin d'occuper le poste de préposé à la comptabilité et à la taxation
- 4 - Achat d'un équipement de camion pour le déneigement
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, appuyée par madame Lynda Bouffard, l'ordre du jour présenté est adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

23-10-372

- 3 - Embauche de madame Isabelle Cameron afin d'occuper le poste de préposé à la comptabilité et à la taxation**

ATTENDU QUE la municipalité a fait publier une offre d'emploi, afin de combler le poste de préposé à la comptabilité et à la taxation;



N° de résolution
ou annotation

23-10-373

ATTENDU QU'il y a eu plusieurs candidatures pour le poste et qu'une candidate s'est démarquée;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyés par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'embaucher madame Isabelle Cameron, afin d'occuper le poste de préposé à la comptabilité et à la taxation au sein de l'équipe administrative de la municipalité de Nantes et ce, aux conditions énumérées dans le contrat.

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer au nom et pour la municipalité tout document nécessaire pour l'excursion de la présente résolution.

4 - Achat d'un équipement de camion pour le déneigement

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a besoin d'un équipement de déneigement pour les camions de la municipalité, afin d'offrir un service adéquat;

ATTENDU QUE certains secteurs de la municipalité nécessitent une gratte réversible;

Il est proposé par monsieur Bruneau Hébert, **appuyé par** madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la soumission de la compagnie Robitaille Équipement Inc. au prix de 19 126,09\$, en plus d'un frais de transport de 250\$ taxes en sus.

QU'afin de couvrir la dépense, il est autorisé de prélever une somme équivalente du surplus non affecté.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

23-10-374

6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Richard Grenier
Maire suppléant

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, **Richard Grenier**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Richard Grenier
Maire suppléant